

Valeurs de l'olympisme

L'Olympisme n'est point un système, c'est un état d'esprit...

L'Olympisme met en avant un certain nombre de valeurs qui sont développées grâce à la pratique du sport aussi bien par des athlètes de tous les niveaux, que par des hommes et des femmes dans leur vie au quotidien.

Les valeurs de l'olympisme se définissent d'une part au niveau individuel par la connaissance qui consiste à découvrir ses possibilités et ses limites ; l'esprit de compétition dont le but est de se mesurer aux autres ; l'excellence qui consiste à donner le meilleur de soi ; et le fair-play qui exige le respect de ses adversaires.

D'autre part, au niveau global, elle s'étend à toute l'humanité à travers des actions visant l'accès à la pratique du sport pour tous, sans distinction de race ou de religion ; la paix dans le monde et l'édification d'un monde meilleur

Source : Treiz'Olympique

Introduction à la Charte Olympique

La Charte olympique est la codification des Principes fondamentaux de l'Olympisme, des Règles et des Textes d'application adoptés par le Comité International Olympique (CIO). Elle régit l'organisation, les actions et le fonctionnement du Mouvement olympique et fixe les conditions de la célébration des Jeux Olympiques.

Par essence, la Charte olympique a trois objectifs principaux:

- a) La Charte olympique, en tant que document de base de nature constitutionnelle, fixe et rappelle les principes fondamentaux et les valeurs essentielles de l'Olympisme;
- b) La Charte olympique sert également de statuts au Comité International Olympique ;
- c) De plus, la Charte olympique définit les droits et les obligations réciproques des trois principales parties constitutives du Mouvement olympique, soit le Comité International Olympique, les Fédérations Internationales et les Comités Nationaux Olympiques, ainsi que les comités d'organisation des Jeux Olympiques, qui doivent tous se conformer à la Charte olympique.

Note

Dans la Charte olympique, le genre masculin employé en relation avec toute personne physique (par exemple, les noms tels que président, vice-président, directeur, membre, dirigeant, officiel, chef de mission, participant, concurrent, athlète, juge, arbitre, membre d'un

jury, attaché, candidat, personnel, ou les pronoms tels qu'il, ils et eux) doit, sauf disposition spécifique contraire, être compris comme incluant le genre féminin.

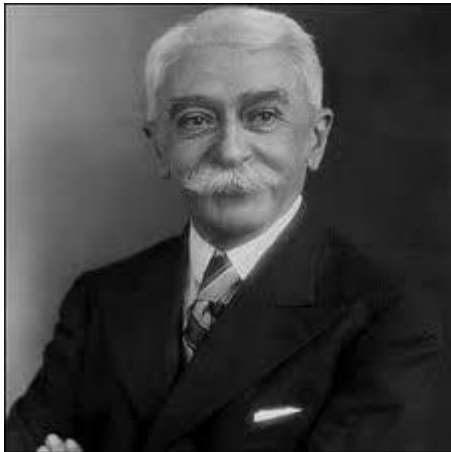
À moins qu'il en soit expressément prévu autrement par écrit, une année au sens de la Charte olympique signifie une année civile, commençant le 1er janvier et prenant fin le 31 décembre.

Source : www.olympic.org

Documentation associée

Charte olympique (↗)

Pierre de Coubertin, le rénovateur des jeux



Le baron de Coubertin naît un 1er janvier 1863 à Paris dans une famille aristocrate et d'artistes, il passe sa jeunesse en Normandie. De son grand-père Bonaventure Julien, haut fonctionnaire de Napoléon et haut officier militaire de Louis XVIII, il hérite non seulement de son titre de baron de Coubertin mais aussi de certaines valeurs dont le patriotisme. Néanmoins, contrairement à ce dernier, il délaisse la carrière des armes pour s'engager dans un défi qui deviendra le but de toute sa vie à savoir participer du renouveau de la société française, particulièrement traumatisée à la suite de la défaite de 1870 contre les Prussiens.

A à peine 24 ans, il décide de se consacrer à ce qu'il considère comme la pierre angulaire de ce renouveau qu'il appellera par la suite « sa symphonie inachevée », l'amélioration du système éducatif français qu'il juge sans imagination, trop fragmentaire, basé sur l'autorité et la routine. Ses pérégrinations qui le conduisent du Royaume-Uni aux Etats-Unis lui fournissent autant de pistes de réflexions éducatives et pédagogiques. Il comprend très vite l'intérêt du sport dans l'éducation. En 1887, il débute sa campagne de promotion du sport qui sera notamment marquée par sa rencontre avec l'Abbé Didon. Ce prêtre crée en 1891 une association sportive au collège dominicain d'Albert-le-Grand à Arcueil qui participe à des compétitions où s'affrontent établissements confessionnels et laïques. Lors de l'une de ces compétitions scolaires, il invente la devise Citius, Altius, Fortius (plus vite, plus haut, plus

fort) qui sera empruntée ensuite par Pierre de Coubertin comme aphorisme des Jeux Olympiques.

Lui-même sportif émérite (boxe, escrime, équitation, aviron), Pierre de Coubertin renoue avec la philosophie grecque qui tend à affermir le lien entre le corps et l'esprit. Son rêve est alors de pouvoir ressusciter cet idéal.

Entre la fin du 18^{ème} siècle, époque à laquelle on découvre les ruines des sites d'Olympie, et la fin du 19^{ème} siècle, les Jeux Olympiques connaissent quelques tentatives de rénovation parmi lesquelles on peut citer :

- les jeux scandinaves en 1834 et 1836,
- les jeux athlétiques de Montréal en 1843 -ui sont baptisés jeux olympiques pour les éditions de 1844 et 1845
- ou encore les jeux olympiques de Zappas à Athènes en 1859 et 1870.

Néanmoins, ces tentatives semblent manquer de fédéralisme international.

C'est dans ce contexte qu'en 1890, Pierre de Coubertin est invité par William Penny Brookes, un anglais touche-à-tout – médecin, juge d'instruction, botaniste – passionné de sports, à assister à ses jeux olympiques qu'il organise depuis 1850 tous les ans dans la petite ville anglaise de Much Wenlock. A son retour en France, en 1892, devant « l'Union des Sociétés françaises des sports athlétiques » dont il est le secrétaire général, le Français fait part de son idée d'Olympisme. En dépit de l'accueil indifférent, il organise en 1894 le « Congrès pour le rétablissement des Jeux Olympiques », obtenant le soutien de représentants britanniques, américains mais aussi jamaïcains, néo-zélandais et suédois. Près de 2.000 représentants de douze nations votent à l'unanimité la rénovation des Jeux Olympiques, dont la fréquence quadriennale est établie, et élisent Pierre de Coubertin président du Comité International Olympique (CIO) en 1896. Cette même année, 241 athlètes de 14 nations se retrouvent à Athènes pour participer aux premiers Jeux Olympiques de l'époque moderne.

Pour Pierre de Coubertin, « les Jeux Olympiques sont une grande leçon de philosophie que l'humanité se donne à elle-même. Ils sont le reflet du bonheur, de la perfection et de l'amour». Sa définition de l'Olympisme tient en quatre principes :

- être une religion, c'est-à-dire une adhésion à un idéal de vie supérieure, d'aspiration au perfectionnement
- représenter une élite d'origine totalement égalitaire en même temps qu'une "chevalerie" avec toutes ses qualités morales
- instaurer une trêve des armes "fête quadriennale du printemps humain" ; glorifier la beauté par la "participation aux jeux des Arts et de la pensée".

Il a l'idée des cinq anneaux réunis les uns aux autres car comme il l'explique : « ils représentent les cinq parties du monde unies par l'Olympisme et les six couleurs reproduisent celles de tous les drapeaux nationaux qui flottent à travers l'univers de nos

jours ». C'est aux Jeux Olympiques d'Anvers en 1920 que ce drapeau flotte pour la première fois.

Ses idées, parfois sources de polémiques (Il s'oppose notamment à la participation des femmes aux compétitions) le mettent en minorité au sein du CIO dont il démissionne en 1925. Il meurt d'une crise cardiaque en 1937 à Genève. Enterré à Lausanne, son cœur est inhumé pour l'éternité près des ruines d'Olympie.

Même s'il n'est pas l'auteur de ce qui deviendra son credo « l'important c'est de participer », phrase qui lui a été inspirée par un sermon de l'évêque de Pennsylvanie : « l'important dans la vie ce n'est point le triomphe, mais le combat, l'essentiel ce n'est pas d'avoir vaincu mais de s'être bien battu », il n'en demeure pas moins que Pierre de Coubertin a réussi à hisser les Jeux Olympiques au sommet de la scène sportive internationale et à cultiver l'espoir de milliers de sportifs en quête d'une ultime consécration, l'or olympique.

Source : Site officiel du Mouvement Olympique : www.olympic.org

Valeurs de l'olympisme

L'Olympisme met en avant un certain nombre de valeurs qui sont développées grâce à la pratique du sport aussi bien par des athlètes de tous les niveaux, que par des hommes et des femmes dans leur vie au quotidien.

Les valeurs de l'olympisme se définissent d'une part au niveau individuel par la connaissance qui consiste à découvrir ses possibilités et ses limites ; l'esprit de compétition dont le but est de se mesurer aux autres ; l'excellence qui consiste à donner le meilleur de soi ; et le fair-play qui exige le respect de ses adversaires.

D'autre part, au niveau global, elle s'étend à toute l'humanité à travers des actions visant l'accès à la pratique du sport pour tous, sans distinction de race ou de religion ; la paix dans le monde et l'édification d'un monde meilleur

Source : Treiz'Olympique